



2025

MEMO **Déchets**

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Broc

s a i d e f



Informations **générales**



Et aussi sur www.memodechets.ch et l'application

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats ...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)**, dans lesquels je me rends, tous les déchets qui y sont repris: bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables ...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Horaire d'ouverture de la déchetterie

Hiver du 1er novembre au 31 mars

Mercredi 13h - 19h

Samedi 10h - 12h / 13h - 16h

A l'exception des jours fériés pour 2025 :

Nouvel An (1er janvier)

La Toussaint (1er novembre)

Veille de Noël ouverture jusqu'à 17h

Été du 1er avril au 31 octobre

Mardi 17h-19h

Mercredi 13h-16h

Vendredi 17h-19h

Samedi 10h - 12h / 13h - 16h

A l'exception des jours fériés pour 2025 :

Vendredi Saint (18 avril)

Ascension (29 mai)

Fête Dieu (19 juin)

Fête Nationale (1er août)

Assomption (15 août)

ORDURES MENAGERES

Elles peuvent être déposées sur le domaine public, **aux points de collecte**, le **vendredi** dès 05h00 (sauf exception, se référer au calendrier), .

Les ordures ménagères sont tous les déchets ménagers journaliers, y compris les déchets encombrants dont le volume est égal ou inférieur à 35 litres.

Contact et infos

Déchetterie communale

Rte du Pessot 8 - 1636 Broc

Aide et conseils sur place lors des heures d'ouverture

www.broc.ch

Administration communale

Rue du Bourg de l'Auge 9 - 1636 Broc

Lun-ven 10h-12h / 13h30-17h - ven et veille fêtes 16h

026 921 80 10

commune@broc.ch

Sacs poubelle offerts aux familles

La Commune offre à chaque famille comptant un ou des enfants, pour les 3 premières années de leur vie, 50 sacs taxés de 35 lt par année de domicile à Broc (proportionnellement à la date d'arrivée). Ils peuvent être retirés au guichet du secrétariat communal, dès le 1er janvier de l'année en cours ou dès l'enregistrement de l'arrivée.

Carte de déchetterie annuelle

Il est impératif de l'avoir sur soi lors de votre passage à la déchetterie. Des contrôles seront réalisés régulièrement.

En cas de perte, une nouvelle carte de déchetterie peut être demandée au secrétariat communal contre un émoulement de CHF 5.-

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.





Calendrier

Broc

Début des tournées : 05h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						
M			1			
M 1	Nouvel-An			2		
J 2	Lendemain de Nouvel-An			3	1	
V 3				4	2	
S 4		1	1	5	3	
D 5		2	2	6	4	1
L 6		3	3	7	5	2
M 7		4	4	8	6	3
M 8		5	5	9	7	4
J 9		6	6	10	8	5
V 10		7	7	11	9	6
S 11		8	8	12	10	7
D 12		9	9	13	11	8
L 13		10	10	14	12	9 <small>Lundi de Pentecôte</small>
M 14		11	11	15	13	10
M 15		12	12	16	14	11
J 16		13	13	17	15	12
V 17		14	14	18 <small>Vendredi-Saint</small>	16	13
S 18		15	15	19	17	14
D 19		16	16	20	18	15
L 20		17	17	21 <small>Lundi de Pâques</small>	19	16
M 21		18	18	22	20	17
M 22		19	19	23	21	18
J 23		20	20	24	22	19 <small>Fête-Dieu</small>
V 24		21	21	25	23	20
S 25		22	22	26	24	21
D 26		23	23	27	25	22
L 27		24	24	28	26	23
M 28		25	25	29	27	24
M 29		26	26	30	28	25
J 30		27	27		29 <small>Ascension</small>	26
V 31		28	28		30	27
S			29		31	28
D			30			29
L			31			30
M						



2025

Calendrier

Broc

Début des tournées : 05h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L			1			1
M 1			2			2
M 2			3	1		3
J 3			4	2		4
V 4		1 Fête nationale	5	3		5
S 5		2	6	4	1 Toussaint	6
D 6		3	7	5	2	7
L 7		4	8	6	3	8 Immaculée Conception
M 8		5	9	7	4	9
M 9		6	10	8	5	10
J 10		7	11	9	6	11
V 11		8	12	10	7	12
S 12		9	13	11	8	13
D 13		10	14	12	9	14
L 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
M 16		13	17	15	12	17
J 17		14	18	16	13	18
V 18		15 Assomption	19	17	14	19
S 19		16	20	18	15	20
D 20		17	21	19	16	21
L 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
M 23		20	24	22	19	24
J 24		21	25	23	20	25 Noël
V 25		22	26	24	21	26
S 26		23	27	25	22	27
D 27		24	28	26	23	28
L 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
M 30		27		29	26	31
J 31		28		30	27	
V		29		31	28	
S		30			29	
D		31			30	
L						
M						



Comment bien trier ?



Déchèterie

Les horaires d'ouverture de la déchetterie sont mentionnés au verso et sur le calendrier.

La plupart des déchets sont acceptés.

Sur cette page figurent les particularités d'élimination de certains déchets.



Papier

A trier indépendamment du carton



Bois

Au delà d'un m3, payant selon le règlement communal en vigueur



Ordures ménagères - sacs taxés

Ramassage hebdomadaire : voir au verso

Possibilité de déposer les sacs taxés à la déchetterie



Carton propre

A trier indépendamment du papier



Déchets encombrants combustibles

Tout déchet n'entrant pas dans un sac 35 l.

Pris en charge à la déchetterie sauf au-delà de 10 m3



PET

A retourner dans les commerces
Pris en charge à la déchetterie



Batteries d'autos payants

CHF 20.-- (hors TVA) selon le règlement communal en vigueur ou retour au point de vente



Déchets inertes (petites quantités)

Au delà d'un m3, payant selon le règlement communal en vigueur



Flacons en plastique avec bouchon

A jeter dans le container prévu (et non dans le PET)



Déchets spéciaux des ménages

A amener En Fulet
STEP de Broc
Mercredi 13h30-16h ou sur rendez-vous
026 921 27 16 / stepbroc@bluewin.ch



Dépouilles d'animaux

A amener En Fulet (Broc)
SANIMA (animaux jusqu'à 250 kg)
Lundi au samedi 9h-11h, excepté les jours fériés
026 921 17 64 / www.sanima.ch



Berlingots / Briques à boissons

A jeter dans les ordures ménagères (et non dans le carton)



Pneus payants

CHF 10.00 (hors TVA) selon le règlement communal en vigueur ou retour au point de vente



Déchets de jardin

D'ici le 15 novembre au plus tard, les haies vives, les branches ou autres végétations, gênant la diffusion correcte de l'éclairage public, masquant la signalisation routière ou dépassant sur le domaine public, sont à élaguer.
Pris en charge à la déchetterie sauf au-delà de 5m3

Les types de déchets

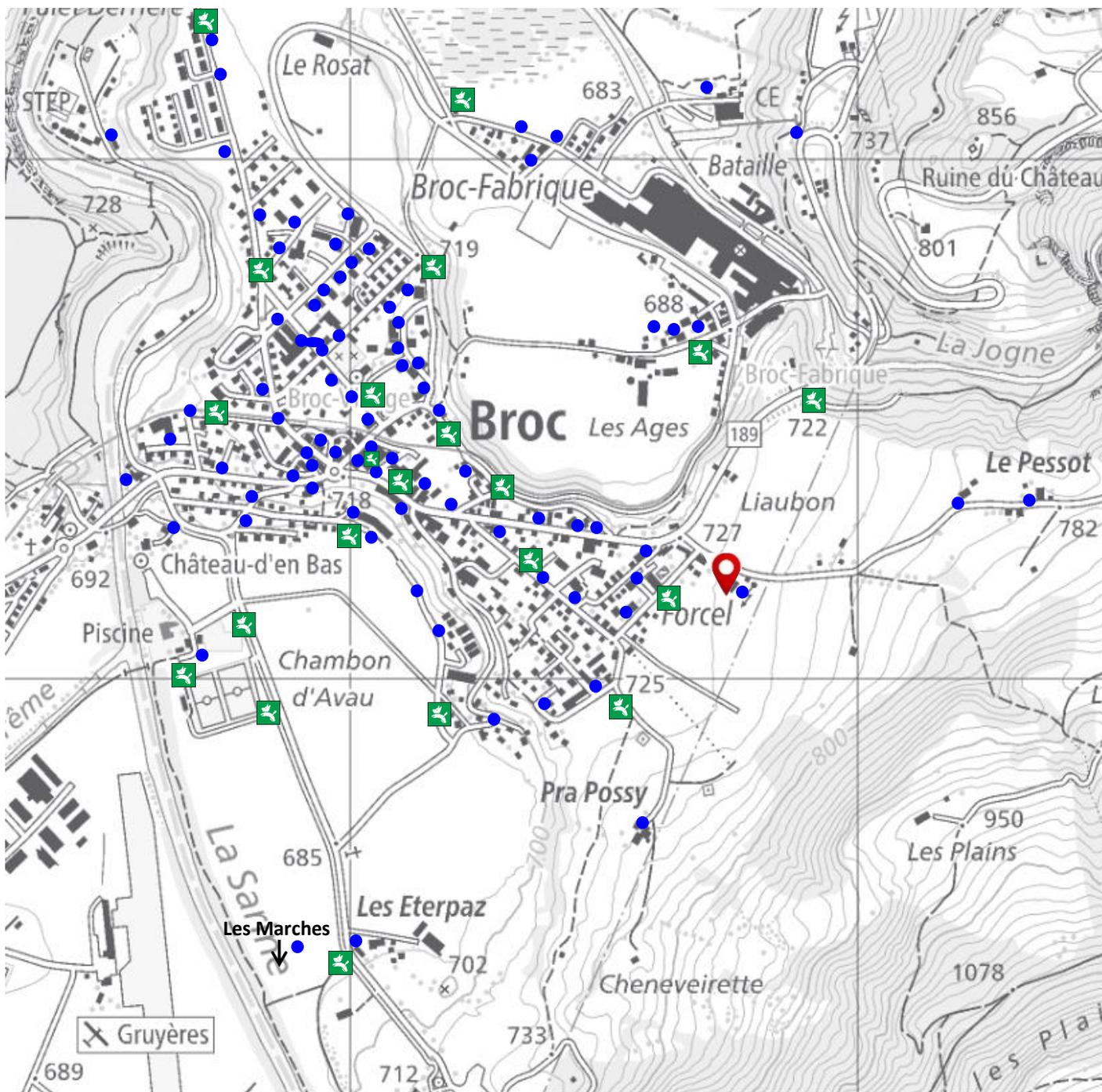




TES BATTERIES ET
TES DÉCHETS ÉLECTRONIQUES
TU RAPPORTERAS DANS LES
COMMERCES LES
VENDANT.

OU DANS
LES ENDROITS DE
RECYCLAGE
DÉDIÉS.





 Points des robidog

• Ordures ménagères : points de ramassage

 Déchetterie communale (Rte du Pessot 8): situation